

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE**

**DÉLIBÉRATION n° 2015/04/21-10**

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 21 avril 2015, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

**Vu** le Code de l'Education,  
**Vu** les statuts d'Aix-Marseille Université,

**DÉCIDE :**

**OBJET : autorisation d'adhésion au pacte d'actionnaires  
de la société Vect-Horus et exercice des valeurs mobilières**

Le conseil d'administration autorise la prise de participation de l'Université dans la société Vect-Horus, et la levée de la clause suspensive d'augmentation du capital de ladite société.

**Cette délibération est adoptée par 25 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions.**

Membres en exercice : 29  
Quorum : 15  
Présents et représentés : 29

Fait à Marseille, le 21 avril 2015



  
Yvon BERLAND  
Président d'Aix-Marseille Université